

Pavillon au parc de Merl

28A, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg

INAUGURATION

le jeudi 19 avril 2018 à 16.00 heures



(Copyright : Photothèque de la Ville de Luxembourg / Charles Soubry)

HISTORIQUE

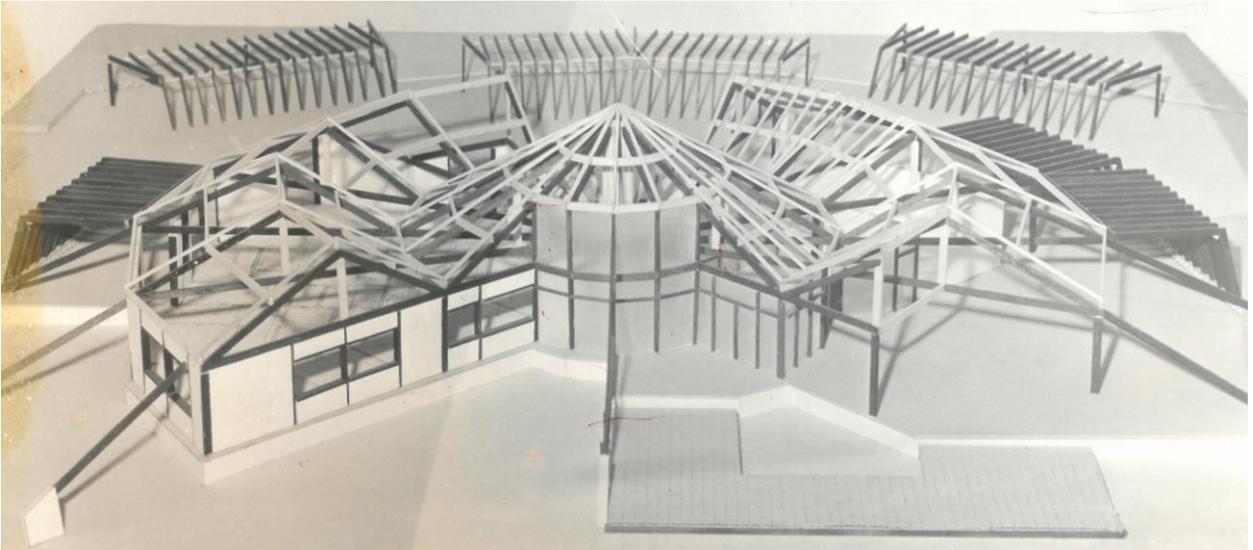
Le concept architectural original du pavillon, situé dans le parc public de Merl-Belair, date de 1977 et a été développé par l'architecte Pol Holweck.

Le pavillon présentait une architecture typique des années 70 : pignons en ardoise et charpente visible de couleur brun foncé, en contraste avec les façades blanches.



(Copyright : HBA)

La structure portante du pavillon consistait en 16 éléments de charpente identiques tournant autour d'un pilier central en béton : la forme du pavillon faisait ainsi penser à une araignée. Dans cette rotonde, les différents locaux ont été aménagés, en découpant la structure en quartiers.



Maquette des années '70 (Copyright : HBA)

Initialement, le pavillon abritait un débit de boissons avec terrasse, devenu populaire grâce à sa proximité avec le plan d'eau, ainsi qu'un logement pour le gardien du parc. Jusqu'à sa fermeture en 2016 pour travaux de rénovation et d'extension, l'ancienne habitation du concierge était utilisée par le Service des parcs de la Ville de Luxembourg (dépôt, garage, vestiaires, réfectoire).

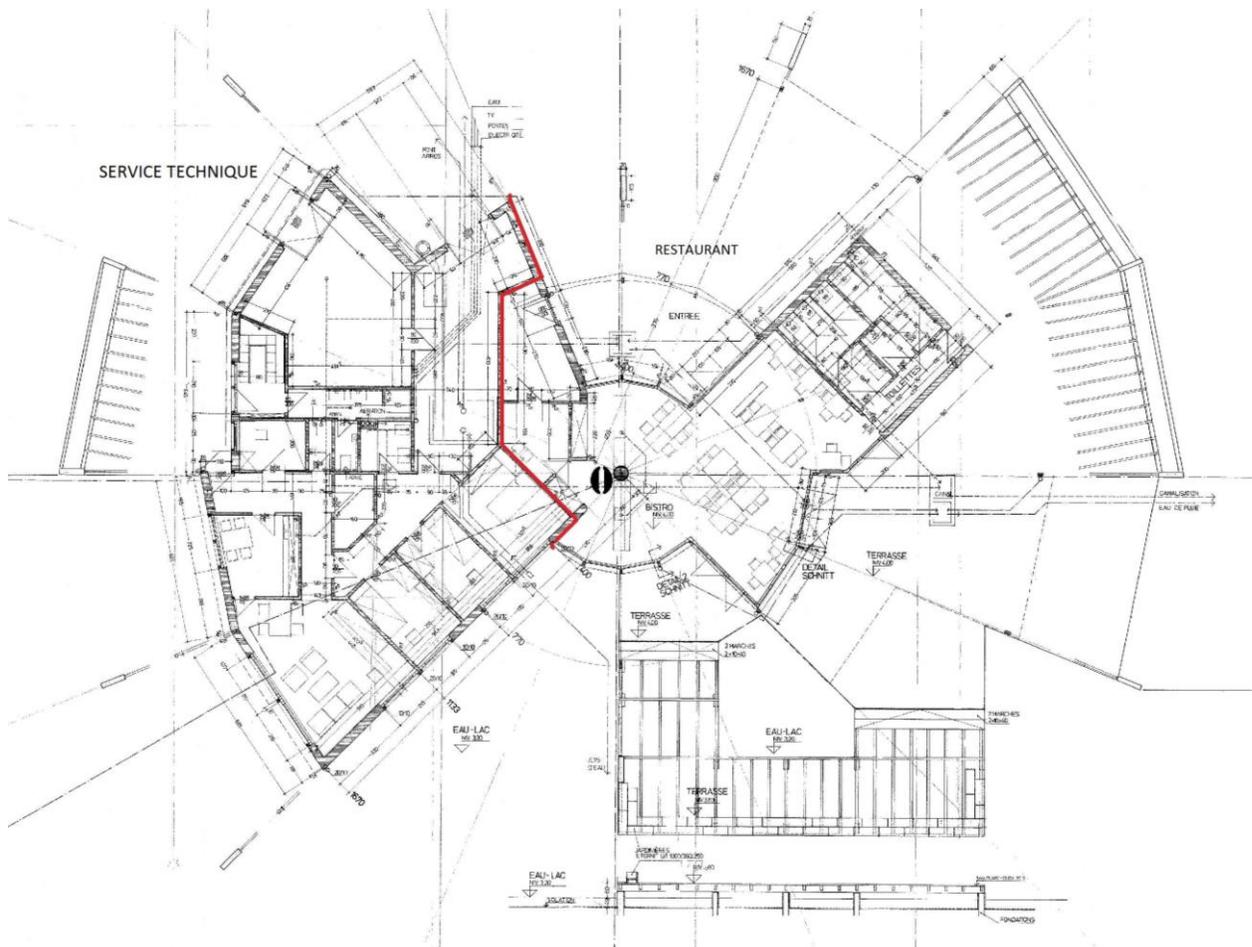
La rénovation du pavillon et la construction d'une annexe se sont révélées nécessaires en raison de la non-conformité de certaines installations et du manque d'espace :

Service technique

Les locaux pour l'équipe technique du Service des parcs n'étaient plus conformes aux réglementations en vigueur du point de vue des installations sanitaires. Par ailleurs, l'espace de stockage pour le matériel ainsi que la taille du garage pour l'entrepôt des équipements étaient devenus insuffisants.

Restaurant

Initialement le pavillon avait été conçu comme débit de boissons. Au fil du temps, les besoins en matière de restauration ont évolué, engendrant la mise en place progressive d'équipements de restauration qui n'étaient dans leur ensemble plus conformes aux réglementations actuellement en vigueur et qui, faute de place dans le bâtiment, ne pouvaient pas être simplement remplacés. Par ailleurs, la taille de la salle de consommation ne répondait plus aux besoins d'une brasserie.



Situation avant travaux (Copyright : HBA)

DESCRIPTIF

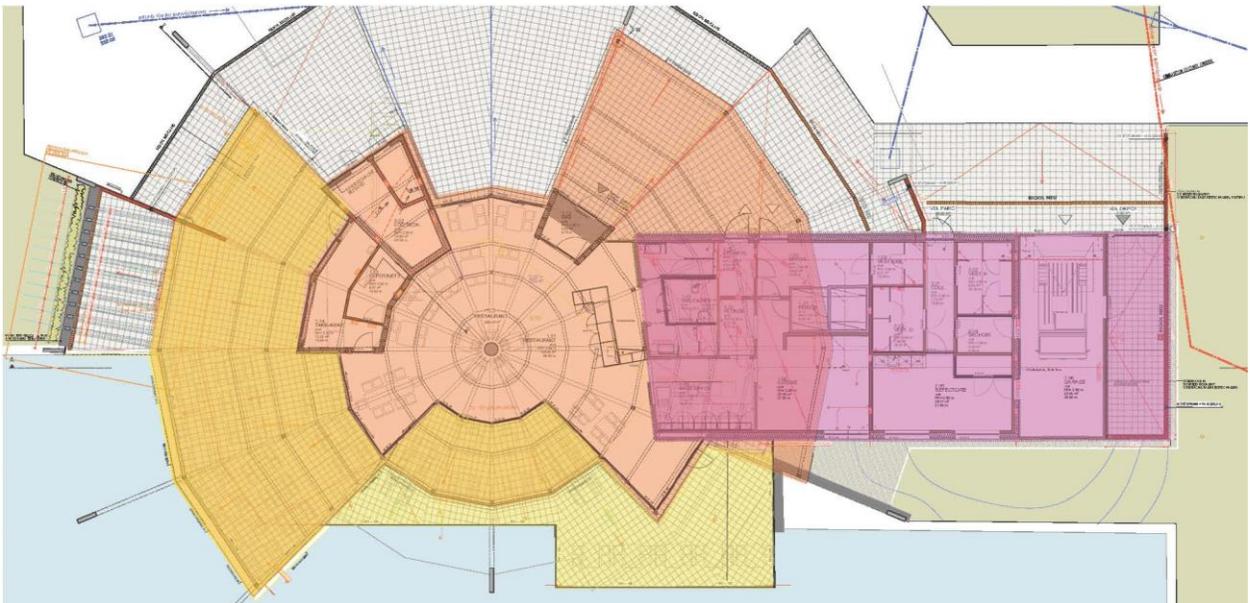
Le projet du pavillon au parc de Merl-Belair comprend d'un côté la rénovation de la rotonde et de l'autre côté la construction d'une annexe du côté est du bâtiment, réunissant dans un seul volume compact les locaux du Service des parcs et la cuisine ainsi que les locaux sanitaires faisant partie du restaurant.

Nouvelle structure du toit

Nouvelle annexe

Nouvelle terrasse

Nouvelle terrasse sous toit



(Copyright : HBA)

Rénovation

Seule la structure portante en bois de la rotonde ainsi que les éléments définissant la terrasse côté sud/ouest ont été maintenus. Tous les éléments porteurs et non porteurs à l'intérieur de la rotonde, ainsi que le toit au-dessus des frises en bois, ont été démolis et les fondations renforcées, afin de garantir la stabilité de l'ensemble de la construction.

Ces transformations ont permis de libérer le pavillon de toute infrastructure en-dessous de la charpente et de créer une salle de consommation spacieuse, ouverte sur l'étang, le parc et l'aire de jeux pour enfants. La charpente a d'ailleurs été prolongée pour garantir une protection solaire de la terrasse pendant la période de midi.

Les couleurs, matériaux et quelques éléments architecturaux typiques de l'architecture des années 1970 ont cependant été conservés : le bois a gardé sa couleur brun foncé et la nouvelle toiture en zinc a repris la couleur foncée de l'ancienne ardoise.

Du côté gauche du bâtiment, à l'endroit où se trouvait l'ancien logement du gardien du parc, la nouvelle terrasse a été mise en place. Elle offre une vue dégagée sur l'aire de jeux qui se trouve au nord du pavillon, le parc et l'étang. Elle est facilement accessible depuis l'extérieur et sa surface est modulable et généreuse.

A noter que le pavillon, avec sa salle de consommation, les WC et la terrasse, a été rénové de manière à garantir l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Dans l'esprit du concept architectural original des « quarts », un sas d'entrée, ainsi qu'un petit espace "take-away" avec un local pour les outils de nettoyage ont été aménagés. Le local technique des installations de la pompe à eau alimentant le bassin devant la rotonde a été conservé.

Nouvelle annexe

La nouvelle annexe, d'une architecture plutôt simple et construite en bois massif, se « glisse » sous la toiture de la rotonde et se distingue de celle-ci par sa façade en bois brut. Son architecture reste en arrière-plan par rapport à l'architecture de la rotonde.

La façade en bois brut constitue un contraste par rapport à la façade vitrée du pavillon et reste en relation avec la nature qui l'entoure. Aussi, les fenêtres de l'annexe sont couvertes par des lattes en bois, réduisant ainsi leur présence : l'annexe se ferme sur ses fonctions, tandis que la rotonde s'ouvre avec ses grandes surfaces vitrées pour offrir à la clientèle du restaurant une vue idyllique vers le parc de Merl-Belair.



(Copyright : Photothèque de la Ville de Luxembourg / Charles Soubry)



(Copyright : Ville de Luxembourg / Luc Ramponi)



Coupe – structure en bois (Copyright : HBA)

PROGRAMME DE CONSTRUCTION

Les surfaces et les volumes

1) Partie brasserie / restaurant :

- salle de consommation, buffet et garde-robes inclus: 137 m²
- terrasse couverte et non couverte : 224 m²
- stand glaces / take-away, dépôt inclus : 20 m²
- installations sanitaires : 18 m²
- back-office, comptoir inclus : 17 m²
- cuisine équipée avec espace chambre froide, dépôt, plonge et déchets : 57 m²
- chambre froide (frigo boissons + bière) : 8 m²
- vestiaire pour personnel : 5m²

TOTAL : 486 m²

2) Partie Service des parcs :

- réfectoire, bureau et kitchenette inclus : 34 m²
- vestiaires séparément pour hommes et femmes, douches et WC inclus : 23 m²
- garage et dépôt : 71 m²

TOTAL : 128 m²

CHRONOLOGIE

17.03.2014	Approbation CE du projet provisoire
04.05.2015	Approbation CC du projet définitif
29.06.2015	Autorisation de bâtir
04.04.2016	Début de chantier
Début mars 2018	Fin de chantier

DEVIS ESTIMATIF

Devis voté au Conseil communal : 3.254.629,30 € ttc (honoraires et taxes compris)

MAITRISE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage

VILLE DE LUXEMBOURG
DIRECTION DE L'ARCHITECTE / SERVICE BÂTIMENTS

MAITRISE D'OEUVRE

Architecte

HOLWECK BINGEN ARCHITECTES

Ingénieur génie civil

HLG INGENIEURS-CONSEILS

Ingénieur génie technique

GOBLET LAVANDIER & ASSOCIES

Organisme agréé

VINCOTTE LUXEMBOURG

Coordination sécurité-santé

SCHROEDER ET ASSOCIES

CORPS DE METIERS

Démolitions et gros-œuvre

SOGEROUTE

Bâtiment fermé, menuiserie ext.

STEFFEN HOLZBAU

Sanitaire-chauffagiste

THERMOGAZ

Electricien

MANNELLI

Cuisiniste

JOS JUCKEN

Carrelage, Chapiste

MAROLDT

Ouvrages secs

TBS

Alentours

KUHN

Menuiserie intérieure

HUBERT SCHMITT

Serrurerie

NICO BETZEN

Peinture

BURG & KIRCH